

ABONNEMENT.

Saumur.
En an. 36 fr.
Six mois 18
Trois mois 9
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 NOVEMBRE 1884.

Chronique générale.

La parole de M. Jules Ferry n'est pas
précisément parole d'Évangile.
Le 16 avril 1884, au lendemain de l'inau-
guration de la statue de M. Gambetta, M.
Jules Ferry s'écriait à Périgueux, en élevant
son verre :

« Nous avons conduit JUSQU'A LEUR
TERME, je puis le dire ici, deux entrepri-
ses difficiles. En Tunisie, on peut consi-
dérer la question comme définitivement
réglée... QUANT AU TONKIN, j'ai le
droit de vous dire aujourd'hui, messieurs, que
la PÉRIODE MILITAIRE EST TERMI-
NÉE. »

La période militaire était terminée il y a
six mois : et M. Jules Ferry réclame au-
jourd'hui des millions pour continuer la
guerre !

La République française, bien placée pour
connaître les intentions de M. Ferry, écrit :

« Quelles sont, à l'heure présente, les
probabilités, les chances, les vraisem-
blances ? Nous l'ignorons, et nos confrères,
surtout ceux qui veulent passer pour
les mieux informés, ne le savent peut-être
pas davantage. Mais ceci reste certain, —
et c'est sur cette évidence qu'il convient
d'appeler l'attention du gouvernement et
du Parlement, — que nous soyons près,
que nous soyons loin d'un arrangement
pacifique, plus que jamais il faut préparer
la guerre. »

La période militaire n'est donc pas ter-
minée.

LE SCRUTIN DE LISTE

La commission du scrutin de liste s'est
réunie samedi, avant la séance, sous la pré-
sidence de M. Spuller, pour entendre M.
Ferry.

M. Ferry a déclaré qu'il était partisan
convaincu du scrutin de liste ; il désire son
rétablissement, mais il laissera à la Chambre
toute liberté de choisir entre ce mode de vo-
tation et le scrutin d'arrondissement ; elle
adoptera ou repoussera les amendements
qui seront présentés, sans que le ministère
intervienne.

En ce qui concerne la substitution du chi-
fre des électeurs à celui de la population
pour la fixation du nombre de députés, le
président du conseil a dit que c'était une
question à étudier, mais sur laquelle le gou-
vernement n'avait aucune opinion arrêtée.

Un membre a demandé qu'on introduisit
dans la nouvelle loi électorale de la Chambre
une disposition consacrant l'inéligibilité des
membres des familles ayant régné sur la
France. M. Ferry a répondu qu'il n'y voyait
aucun inconvénient.

En ce qui concerne l'époque à laquelle
on pourrait discuter la réforme du scrutin,
le président du conseil a indiqué la fin de
janvier ou le commencement de février.

M. Ferry s'est montré partisan du section-
nement comme arbitraire et déclare que
le scrutin de liste doit comporter l'unité du
collège départemental.

Consulté sur la question d'une dissolution
anticipée, M. Ferry a déclaré qu'il n'avait
rien à dire, la question dépendant de la
Chambre elle-même. Enfin, il s'est prononcé

contre le système du renouvellement partiel
de la Chambre.

M. Rivet a l'intention de soulever, au
cours de la discussion du budget, la ques-
tion du remplacement de la monnaie de bil-
lon actuelle par la monnaie de nickel. M.
Rivet estime que cette transformation rap-
porterait à l'État un bénéfice de plus de 4
millions.

M. Tirard et M. Rouvier se sont pronon-
cés en faveur de cette opération.

Le ministère s'est empressé de donner un
successeur au citoyen Cazot. L'Officiel a pu-
blié deux décrets nommant M. Barbier pre-
mier président de la Cour de cassation et M.
Baudouin procureur général.

Sous le titre de: Nouvelle affaire Saint-
Elme, l'Intransigeant écrit ce qui suit :

« Nous avons raconté l'odieuse aggres-
sion dont notre confrère Champagne, ré-
dacteur du Petit Bônois, avait été victime à
Bône.

» Nous recevons aujourd'hui la dépêche
suivante :

« Bône, 15 novembre.
» La tentative d'assassinat dont M. Cham-
» pagne a été l'objet, de la part des oppor-
» tunistes, a provoqué ici l'indignation gé-
» nérale. Le parquet n'a pu se dispenser
» d'ouvrir une instruction. Je vous tiendrai
» au courant. »

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 16 NOVEMBRE.

Une élection législative a eu lieu diman-
che dans l'Yonne, arrondissement d'Avall-
lon. Il s'agissait de remplacer un républi-
cain, M. Mathé, qui avait été élu, en août
1884, par 7,200 voix, sans concurrent.

Le chiffre des inscrits est de 13,415 ; le
nombre des votants a été de 40,245.

M. Garnier, conservateur, a obtenu 4,534
voix ; M. Hervieu, radical, 3,799 ; M. Flon-
din, opportuniste, 2,203. — Il y a ballotage.

Dimanche, les deux candidats républi-
cains n'ont obtenu que 6,002 voix, soit
4,200 voix perdues pour les républicains
dans cette circonscription.

Le candidat opportuniste subit un échec
pitoyable ; les électeurs d'Avallon, comme
ceux de tous les arrondissements qui ont eu
à voter depuis deux ans, signifient son congé
à l'opportunisme.

Cette élection est évidemment une nou-
velle manifestation du sentiment de méfiance
et de répulsion que cause au pays la politi-
que ministérielle et opportuniste.

Sa Sainteté Léon XIII a daigné adresser
à son excellence M^r di Rende, nonce apos-
tolique à Paris, une lettre destinée à mettre
fin à des querelles déplorables.

Dans un admirable langage, le Saint-Père
ordonne l'union à tous les catholiques afin
qu'ils « soutiennent ensemble tous les as-
sauts et se liguent pour une commune résis-
tance. » Plus que jamais, tous les catho-
liques doivent se soumettre aux ordres du
Saint-Père. Nous pouvons donc espérer voir
la fin de certaines polémiques violentes en-
gagées entre plusieurs journaux que nous
ne voulons pas nommer. Ils compren-

dront — du moins nous le voulons croire —
que « quand, au sein d'une nation, des
sectes et des ennemis de tout genre s'unis-
sent pour assaillir de toutes manières la reli-
gion, l'Église du Christ, et ne négligent rien
pour éliminer de tous les organes de la vie
sociale sa salutaire influence, le suprême
intérêt, c'est que ses enfants cessent de con-
sumer leur temps et leurs forces à s'accuser
et à se combattre, laissant ainsi à leurs ad-
versaires toute facilité de pousser toujours
plus avant leurs desseins impies. »

L'EXPOSITION DE 1889.

La commission de l'Exposition a tenu,
samedi matin, sa seconde séance. Sur la
proposition de son président, elle a nommé,
pour faire partie de la sous-commission du
capital de garantie : le gouverneur de la
Banque de France, le gouverneur du Crédit
Foncier, les délégués du ministre des finan-
ces, le président de la chambre de com-
merce, les présidents des syndicats profes-
sionnels. M. Grenier, secrétaire-adjoint de
la commission, remplira les fonctions de
secrétaire auprès de cette sous-commission,
qui présentera un rapport dans une des
prochaines séances. Après avoir entendu
MM. Nicole et Flamand pour différents
projets, la commission a été interrogée par
M. Alphand sur la nécessité de procéder à
la discussion générale pour déterminer le
caractère de la future Exposition, la mé-
thode de classement et les conditions de
participation, soit de la Ville de Paris, soit
de l'initiative privée.

Le président a répondu qu'il pouvait ras-
surer M. Alphand sur ses craintes de voir
l'Exposition de 1889 prendre l'aspect d'un
bazar comme les expositions précédentes ;
que, dans les projets du gouvernement,
l'Exposition serait centennale, que la mé-
thode de classement pourrait être utilement
discutée, parce qu'on s'y était très-heureu-
sement pris à l'avance et qu'on ne courrait
pas le risque, signalé par M. Alphand, de
voir les parties les plus intéressantes de
l'Exposition reléguées sur les points les plus
éloignés comme en 1878, par défaut de
prévision ; que, d'ailleurs, sur la participa-
tion de l'initiative privée et sur l'accord à
intervenir avec la ville de Paris, le gouver-
nement avait, dès le premier jour, nettement
manifesté ses intentions.

Après ces échanges d'observations, la
commission a décidé de poursuivre son
enquête conformément à son premier vote.
Les prochaines séances auront lieu lundi,
jeudi et samedi pour l'audition d'auteurs de
projets.

LE CHOLÉRA.

Le choléra continue à décroître à Paris.
L'épidémie, du reste, n'a pas sévi d'une
façon alarmante. Les chiffres l'établissent
péremptoirement. Pendant douze jours, le
choléra a déterminé 582 décès. C'est peu de
chose sur une population qui compte plus
de deux millions d'âmes. Ces 582 décès ne
donnent pas une moyenne de cinquante
décès par jour depuis son apparition : ce
qui ne fait pas une mort pour 40,000 habi-
tants. Il n'y avait donc vraiment pas lieu de
s'effrayer, comme l'ont fait certaines per-
sonnes.

Un incident a été soulevé à la séance du
conseil municipal au sujet de l'épidémie
cholérique qui a frappé si cruellement

l'asile des vieillards de l'avenue de Breteuil.
Nous avons dit comment la mesure inhu-
maine prise il y a deux ans par le conseil
en haine des bonnes Sœurs a eu pour effet
de diminuer notablement la portion de leurs
pauvres pensionnaires et de les rendre par
suite plus accessibles aux atteintes d'un fléau
qui frappe de préférence les êtres débiles et
affaiblis.

Les orateurs de la majorité, dans leurs
explications embrouillées, n'ont pu contes-
ter le fait, et nous avons, par suite, le droit
de maintenir que, si le choléra a fait tant
de victimes parmi les vieillards insuffisam-
ment nourris de l'asile de Breteuil, la res-
ponsabilité en demeure à la monomanie
anti-religieuse du conseil municipal. Il faut
croire que, malgré les protestations de
M. Delabrousse et de quelques-uns de ses
collègues, le conseil s'est senti coupable,
car il a fini par charger une commission
« de faire en sorte que les malades de
l'avenue de Breteuil reçoivent tous les soins
que réclame leur état. » C'est un peu tard.

S. Exc. le Nonce apostolique s'est rendu
dimanche à la maison de retraite des petites
Sœurs des pauvres, avenue de Breteuil.

M^r di Rende a prodigué ses consolations
aux malades et ne s'est retiré qu'en laissant
d'abondantes aumônes.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le montant total des impôts était, en
1876, de..... 2.575.000.000
Il est porté au budget
de 1885 pour..... 3.048.000.000

C'est, en dix ans, une
augmentation d'impôts de 473.000.000
Cependant ce chiffre colossal de 3 mil-
liards 48 millions d'impôts ne paraît pas
suffisant à nos gouvernants.

« Vous ne pouvez pas échapper à de nou-
veaux impôts. Il n'en faut pas parler mainte-
nant à cause de la période électorale qui va
s'ouvrir. Mais une fois les élections faites, nous
y reviendrons fatalement. »

(Déclaration faite le 16 octobre 1884 par M. Jules
Ferry, aux membres de la commission du budget.)

AFFAIRE DEMANGEAT-ANDRÉ-WALDECK

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'in-
térieur, répondant à M. Audrieux sur l'af-
faire André-Demangeat, a dit samedi der-
nier :

« J'affirme hautement devant la Chambre
QU'IL N'EST JAMAIS ARRIVÉ A MOI PERSONNELLE-
MENT un mot, une pièce émanant de M. De-
mangeat. »

La Nouvelle Presse publie la lettre suivante
qui a été adressée par M. Demangeat à M.
Waldeck-Rousseau :

« Paris, 15 novembre 1884.

» Monsieur le ministre,
» Vous affirmez que les documents éta-
blissent la culpabilité de M. André de Tré-
montels dans une affaire de mandats fictifs,
ne sont point parvenus à votre connais-
sance.

» J'affirme, au contraire, qu'en réponse à
votre lettre du 3 mars 1883, je vous ai
adressé, à votre cabinet, sous pli confiden-

ciel, la copie contresignée par moi de toutes les pièces du dossier.

» A. DEMANGEAT. »

Nous attendons la réplique de M. Waldeck-Rousseau; il ne peut rester sous le coup du démenti formel qui lui est adressé et n'a d'autre ressource que de prétendre qu'on détourne les dossiers qui lui sont adressés.

Mais alors, ce n'est plus à M. Laguerre, c'est à leur ministre que les attachés du cabinet enverront des témoins.

AFFAIRES DE CHINE.

Il résulte d'une dépêche reçue avant-hier par le ministre de la marine que l'amiral Courbet n'entreprendra aucune nouvelle opération contre Formose qu'après avoir reçu les renforts qui doivent lui être incessamment expédiés de Toulon et de l'Algérie.

D'ici là, l'amiral se contentera de repousser les attaques qui pourraient être tentées contre nos positions par les troupes chinoises.

Une dépêche que le ministre de la marine a reçu du général Brière de l'Isle annonce le rétablissement complet du général Négrier.

D'un autre côté, le Times donne des nouvelles de plus en plus mauvaises pour nos troupes. L'état sanitaire serait déplorable. L'amiral Courbet demanderait, rien que pour les opérations de Formose, 3,000 hommes de renfort.

En ce qui concerne les négociations, elles ne seraient pas non plus en voie de réussir. Il paraît certain que la Chine, tenue au courant des embarras de M. Ferry, se montre de moins en moins facile. Comment sortirions-nous de ce guêpier ?

REVUE FINANCIÈRE.

La présence du choléra à Paris a produit une émotion pénible, et bon nombre de spéculateurs ont réduits leurs engagements dans d'assez grandes proportions. C'est ce qui explique la réaction sensible qui s'est produite durant deux Bourses consécutives.

Samedi, le marché était plus ferme, les rentes et les principales valeurs de crédit avaient regagné une partie du terrain perdu. Les rentes s'inscrivaient : le 3 0/0 à 78.42 1/2, l'amortissable à 80 fr., le 4 1/2 à 107.82 1/2.

Le 5 0/0 italien, qui suit les fluctuations de nos rentes, n'a rien à voir cependant à l'incident du choléra, puisque l'épidémie a entièrement cessé en Italie. Le vote prochain des conventions avec les chemins de fer, la certitude de l'équilibre du budget, vont donner à ce fonds d'État des raisons nouvelles de hausse. On parle aussi d'une seule liquidation mensuelle à la Bourse de Paris de l'établissement du coupon trimestriel, le tout au profit de la spéculation et de l'épargne. Rien n'est négligé par le gouvernement italien pour mettre ce fonds d'État sur le même pied que nos rentes.

La Banque de France monte sur la prévision d'une élévation du taux de l'escompte; on retrouve le titre à 5.175.

L'action du Crédit Foncier est à 1,292.50 à terme et à 1,300 au comptant. Une plus-value importante serait plus que justifiée à cause de la solidité du titre, de l'importance du revenu et de l'extrême facilité des négociations sur un marché toujours animé. Les obligations du Crédit Foncier ont main-

tenu leurs plus hauts cours, elles ont un bon courant d'affaires. Les obligations à lots jouissent d'une faveur particulière, elles offrent aux porteurs de grands avantages : six tirages par an, un gros lot de 100,000 fr. et plusieurs lots secondaires à chaque tirage, une prime de remboursement qui est actuellement de 50 fr. environ pour les obligations désignées aux remboursements sans lots.

La Banque de Paris reste sans animation à 717.50, le Crédit Industriel est ferme à 670, la Banque d'Escompte de la Banque française et italienne et transforme ses actions nominatives en actions au porteur libérées de 250 fr., dans le courant de ce mois; elle fait preuve d'une grande activité dans ses opérations de toute nature. L'amélioration des cours des valeurs italiennes sur lesquelles la société a porté ses efforts, ainsi que les autres affaires qu'elle est en train de poursuivre, donneront à l'exercice courant une physionomie particulière. Un premier acompte de 4.25 par action ancienne libérée de 125 fr., ou de 8.50 par action nouvelle libérée de 250 fr. a été mis en paiement sur l'exercice 1884. D'autres acomptes suivront et feront ressortir l'importance des résultats de cet exercice. C'est une raison pour que les capitalistes achètent les actions de cette société au cours déprécié d'aujourd'hui, 510 fr. afin de profiter de la plus-value qui ne peut manquer de se produire sur ces titres et de donner à leurs débours un revenu élevé.

Les transactions ont été très-restrictes sur les actions de la Société Générale, malgré cette pénurie d'affaires, le titre est resté bien tenu.

Le Crédit Lyonnais est tombé le 10 courant à 505. Ceux qui ont suivi nos conseils et vendu à 580 réalisent un beau profit 75 fr. de baisse sur les 400 mille titres de cette société équivalent à 30 millions de dépréciation d'un coup sur le capital social. On voit très-prochainement le cours de 400 fr. Un très-grand nombre de gros porteurs vont se réunir pour constituer un comité d'étude dont le but sera de voir clair dans la situation de cet établissement, de décider quelles sont les mesures à prendre, soit si la chose est encore possible, ce que nous croyons, pour tenter un relèvement, soit pour arrêter une demande de liquidation qui sera déposée à la prochaine assemblée.

Nous apprenons que la nouvelle organisation des agences du Crédit Viager, donne de beaux résultats. Tout fait croire que cette Compagnie réalisera un chiffre notable d'affaires.

Aucune variation importante sur les actions de grandes Compagnies de chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

AVIS AUX INSTITUTEURS. — Les instituteurs appartenant à la classe de 1884 sont invités à faire parvenir à l'inspecteur primaire de leur circonscription, pour le 15 décembre au plus tard, l'engagement décennal qu'ils ont à contracter, s'ils veulent obtenir la dispense du service militaire.

ANGERS.

Le crime de la rue du Haras.

Dimanche matin, dit le Journal de Maine-et-Loire, un ouvrier boulanger au service de M. Sauvestre, demeurant faubourg Bressigny, traversait la rue du Haras vers six heures du matin et n'aperçut rien d'anormal.

Repassant par le même endroit, un quart d'heure après, il trouva un homme étendu dans une mare de sang. Aussitôt il alla prévenir la police.

La victime avait le crâne défoncé à coups de botte ou de bâton : elle a été transportée sans connaissance à l'hôpital où elle est morte vers dix heures du matin.

Dimanche soir on ignorait encore le nom de cet homme qui paraît âgé de 40 à 45 ans et porte un habit de chauffeur.

Pendant toute la journée, la police et la justice ont ouvert une enquête et des recherches pour découvrir et le nom de la victime et celui du meurtrier.

Des traces de sang auraient été trouvées rue d'Orléans; mais le moribond aurait été relevé rue du Haras.

Nous donnerons de nouveaux détails sur cette affaire.

CHATELLERAULT.

Un brillant mariage qui a réuni toute l'aristocratie du Châtelleraudais et un grand nombre de curieux, a été célébré mercredi dernier dans l'église Saint-Jacques de Châtellerault.

M. Louis de Castelli, capitaine-instructeur au 5^e régiment de chasseurs, épousait M^{lle} Berthe Marteau-Creuzé.

Avant la bénédiction nuptiale, M. le curé de Saint-Jacques a adressé au jeune couple une allocution de circonstance, sur les devoirs des époux chrétiens.

Les témoins du marié étaient le comte de Colonna Ceccaldi, conseiller d'État, ancien ministre plénipotentiaire, et le marquis du Crozet, ses oncles.

Ceux de la mariée étaient le général sénateur Arnaudeau, et M. Adrien Creuzé, conseiller général de la Vienne, tous deux également oncles de la jeune mariée.

M. de Castelli est un officier d'avenir; il n'a que 26 ans, il est déjà capitaine-instructeur. Élève de la rue des Postes, il est entré dans les premiers numéros aux Écoles de Saint-Cyr et de Saumur, et est porté, il y a peu de jours, avec le numéro 1 de l'École de guerre.

Nous avons raconté que le préfet des Deux-Sèvres avait décroché le crucifix de l'école de Saint-Jouin-de-Milly, en dépit du maire de cette commune. Pour se venger de la résistance de l'honorable maire, le préfet, M. H. de Malherbe, vient de prendre l'arrêté suivant :

« Considérant que M. Mayaud, maire de Saint-Jouin-de-Milly, n'a pas respecté la neutralité de l'école et qu'il a méconnu nos instructions,

» Arrêtons :

» Art. 1^{er}. — M. Mayaud est suspendu pour un mois de ses fonctions de maire de Saint-Jouin-de-Milly.

» Art. 2. — M. le sous-préfet de Bressuire est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Ainsi, c'est « ne pas respecter la neutralité de l'école » que de vouloir empêcher une ignoble profanation ! Le pays est indigné.

PROSPÉRIÉTÉ. — Dans l'arrondissement de Châteaugontier, pays naguère si prospère,

plusieurs fermes sont restées sans fermier depuis le 4^{er} novembre.

LE CHOLÉRA A NANTES.

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 15 novembre, de minuit à minuit : 7 nouveaux cas; 2 décès en ville.

Le 16 novembre, de minuit à minuit : 7 nouveaux cas; 4 seul décès en ville.

HARMONIE SAUMUROISE.

Concert du dimanche 23 novembre 1884, à 2 heures précises, place de la Bilange.

Programme.

1. Les Volontaires, pas redoublé... MÉTRA.
2. Hommage à l'Alsace-Lorraine, grande fantaisie..... BLÉGER.
3. Le Rossignol, valse pour petite flûte..... SELLENICK.
4. Lucie de Lammermoor, fantaisie. DONIZETTI.
5. Thème et variations pour piston. RODE.
6. Mosaïque sur la Fille du Régiment..... DONIZETTI.
7. Les Sans-Soucis, polka..... X.

En cas de mauvais temps, le présent programme servira pour le dimanche suivant.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on trouve des excellents Vins de Malaga, Madère, Frontignan et Muscatel, à 2 fr. le litre; vieux (5 ans), 2 fr. 50; — Vin de Banyuls, à 4 fr. 75 le litre; le tout verre compris. Ces vins sont très-estimés pour la préparation du quinquina.

CHRONIQUE AGRICOLE.

LE FUMIER DE FERME.

Le fumier de ferme est un engrais complet, tous les cultivateurs savent cela; seulement, ce qu'ils ne savent pas, c'est que, la plupart du temps, ils transportent dans leurs champs des quantités de matières qui ont à peu près perdu toutes leurs qualités fertilisantes.

Aujourd'hui que le fumier est appelé à jouer un plus grand rôle que jamais dans la culture des céréales, il est bon d'attirer l'attention des cultivateurs sur la conservation des engrais; aussi il nous paraît bon de reproduire ici, d'après le Journal des Fabricants de sucre, le mode de conservation du fumier dans l'importante exploitation de M. Simon Legrand, l'habile agriculteur d'Orchies.

A la ferme principale (La Ricardière) il existe un fumier couvert.

Sous un magnifique hangar, dont la surface du recouvrement n'a pas moins de 400 mètres carrés, se trouvent une trentaine de bœufs à l'engrais, qui ont pour mission de tasser les fumiers au fur et à mesure qu'ils sont apportés de toutes les écuries, des bergeries et des étables. C'est

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Supplice d'un Cuirassier

Flambé, je suis flambé, pour une bagatelle ; La maxime le dit : — elle est toujours nouvelle — Petite cause, hélas ! fait souvent grand effet. Ce proverbe a raison. Or donc voici le fait : J'avais près de vingt ans, je sortais du collège, Sachant peu de latin, mais très-fort au manège. Cela dépend des goûts, moi j'aime le cheval. Papa me prit à part, et, d'un ton doctorel : [doute « — Mon fils, te voilà grand, tu comprendras sans « Qu'il faut prendre un parti, choisir enfin la route; « As-tu songé parfois?... » — Oh ! bien souvent, — Je ne m'étais jamais occupé de cela. — [papa ! « — C'est gentil, c'est parfait, reprenez donc votre père, « Puisqu'il est ainsi, dis-moi, que voulez-vous faire ? « Moi j'étais tout penaud : « — Mon Dieu !... Quoi ? [hein ?... Eh bien ? « Tu ne le voudras pas... » J'allais répondre : Rien... Mais mon père est très-grave et ne veut pas qu'on rie; Il aurait pris très-mal cette plaisanterie. « — Enfin parleras-tu, quel est donc cet état ? « — Eh ! ne vous fâchez pas... je veux être soldat !

« — Je m'en doutais un peu ! Vraiment j'en suis [bien aise. « Toujours pour réussir il faut qu'un état plaise. « C'est ton cas. J'en suis sûr, tu feras ton chemin. « Pour te recommander j'écrirai dès demain « A mon vieux ami Paul, aujourd'hui capitaine « Aux cuirassiers, veux-tu ? » « — Bien, papa... [pas de veine ! « J'allai donc m'engager, ce fut fait promptement, Et quinze jours après j'étais au régiment. Dans les commencements, je me fis une bile... Je me mordais les doigts, c'était peine inutile... J'eus les planches du clou bien souvent pour som- Mais, petit à petit, on se fait au métier ; [mier. Je devins un beau jour, brisant ma chrysalide, Superbe papillon... non, cuirassier solide. Je portais deux galons au bout de mes cinq ans : Mar-chal des logis chef !... Passant gaiement le temps, Je voulais rengager pour avoir l'épaulette !... Dam ! pour un déceuvré, ce n'était pas si bête. Jusqu'ici tout va bien. Mais, ô fatalité ! Inexorable sort ! Cruelle adversité ! Adieu mes rêves d'or et ma chère espérance, Tout s'éroule en un jour ! et nulle prévoyance Ne pouvait empêcher le triste événement Qui me frappe en plein cœur et si traitressement ! Et qui donc m'a porté ce coup irréparable ? C'est un être inhumain, un être redoutable, Petit, presque invisible et pour cela plus fort :

C'est une puce enfin ! Vous riez ? c'est un tort. Par un matin d'été nous étions en tenue, Astiqués, bien luisants, attendant la revue Que devait nous passer l'inspecteur général. « Régiment ! garde à vous ! » A peine ce signal Nous était-il donné d'une voix rude et ferme, Que j'eus un soubresaut de tout mon épiderme... Je venais de sentir, et bien mal à propos, Une piqûre affreuse en plein milieu du dos ! Je voulais me gratter, mais j'avais ma cuirasse... « Immobile, allons donc ! » La puce, avec audace, Se sentant protégée, allait toujours son train, Mordant par-ci par-là, c'était un vrai festin ! A part je me disais : il faut que ça finisse... La gousse sans pitié me mettait au supplice ; De peur d'être puni je n'osais pas bouger... Être ainsi massacré sans pouvoir se venger ! A la fin cette puce, admirant mon courage, Ou, lasse bien plutôt d'avoir ainsi fait rage, Me laissa respirer. Il était vraiment temps. Ouf ! je n'en pouvais plus. « Silence dans les rangs, Voici le général. » Me campant sur ma selle, Je pris une attitude et noble et solennelle ; Je devais être beau... je l'étais ! Par malheur, Ma puce, tout à coup, retrouvant son ardeur, Me fait au mélet droit une telle morsure, Qu'enfonçant l'éperon au flanc de ma monture Je pars au grand galop devant le général !...

Je fais tous mes efforts pour tenir mon cheval, Il s'emballé encore plus, va comme la bourrasque... Enfin je roula à terre et pied par-dessus casque !

« — Quel f... mauvais cavalier vous faites, mon [garçon ! « Chaque jour désormais prenez une leçon ! « Moi qui monte si bien !... Ce fut un coup terrible, Je sentis à ce mot une douleur horrible ! Bref, ayant joué pour jour fait mon service actif, Je pris presque en pleurant congé définitif.

Me revoilà pékin... Ah ! la puce enragée ! C'est elle qui d'un coup changea ma destinée. Bah ! tant pis ! c'est fini, je n'y veux plus songer, Résignons-nous, que diable, à quoi bon s'affiger ! De son sort ici-bas le sage se contente, J'ai pour me consoler vingt mille écus de rente... Et toi, bel uniforme, objet de mes amours, [jours ! A bientôt ! dans deux ans je fais mes vingt-huit

E. MATRAY.

Grand-Théâtre d'Angers.

Mardi 18 novembre.

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.
Les Femmes terribles, comédie.

en examinant l'état physique de ce fumier que l'on peut juger du bon effet de ce mode de conservation et de préparation.

Trop longtemps les cultivateurs ont traité avec indifférence la question si importante de la préparation et de la conservation du fumier. M. Simon Legrand pense qu'il y a là une grande réforme à réaliser.

Dans les conditions habituelles, le fumier, dit ce praticien, perd par évaporation une notable partie de son azote. Au contraire, le fumier couvert, aménagé sous un hangar, avec citerne au milieu, pour recueillir le purin, et soumis au tassement des animaux, se conserve admirablement, et l'on peut, sans exagération, estimer à un cinquième l'excédent de terres que l'on peut fumer chaque année avec du fumier ainsi conservé. Il n'y a, en effet, ni déperdition par évaporation, ni lessivages par les pluies. Ceci est ignoré de la plupart des cultivateurs, et M. Simon Legrand calcule que l'on perd en France des centaines de millions de francs par suite du mauvais aménagement des fumiers.

BIBLIOGRAPHIE

LES ALMANACHS POUR 1885.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des nouvelles; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles nous signalons avec confiance aux hommes de bien les *Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du Feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des librepenseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

L'Atelier, Le Laboureur, Le Soldat, Le Marin: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 4 fr. 80 cent. la douzaine, 2 fr. 50 cent. par la poste.

Le Coin du Feu: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 cent. la douzaine, 4 fr. 60 cent. par la poste.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BERTHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 41 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 55, rue de Fleurus, Paris.

De tous les ouvrages qui ont été publiés sur l'Allemagne et les vainqueurs d'hier, il n'en est pas dont la lecture s'impose davantage que le VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS.

Le premier devoir d'un peuple qui a été battu et qui est encore journellement menacé, n'est-il pas d'apprendre à connaître ses ennemis de demain?

Le *Voyage au Pays des Milliards* n'est pas un livre de fantaisie, c'est un livre de vérité et de réalité, bien qu'il ait tout l'attrait et le charme d'un roman, et qu'il offre une lecture des plus passionnantes et des plus attachantes. M. Tissot a écrit ces pages vives et si colorées, sur place, au pied des fortresses allemandes qu'il venait de visiter, à la porte des palais de princes et de rois où il a réussi à s'introduire.

Il n'est pas de géographie qui donne sur l'Allemagne des détails et des renseignements aussi complets que le *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre touche à toutes les questions qui nous intéressent: questions militaires, politiques, historiques, économiques, statistiques sociales, etc. Il n'est pas de Français se souciant de l'avenir de son pays qui puisse ignorer l'Allemagne telle que l'a décrite Victor Tissot dans son *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre qu'anime un souffle si patriotique et qui est rempli de renseignements si curieux puisés aux sources mêmes, devrait commencer la bibliothèque de tout jeune Français.

C'est pour vulgariser et rendre tout-à-fait populaire un livre qui mérite tant de le devenir, que les éditeurs Marpon et Flammarion mettent en vente une nouvelle édition illustrée du *Voyage au Pays des Milliards*.

Des plans de villes, des illustrations nombreuses, des vues, des types et des costumes, feront de cette nouvelle édition du *Voyage au Pays des Milliards*, un livre comme il n'en existe aucun sur l'Allemagne.

Avant de reprendre sa revanche d'Iéna, la Prusse a étudié pendant vingt ans la France; n'est-il pas temps que nous étudions l'Allemagne à notre tour.

Cet ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes: il formera trois volumes: *Voyage au Pays des Milliards*, 2 volumes, et *Voyage aux Pays annexés*.

On peut souscrire pour les trois volumes en envoyant un mandat de 16 francs aux éditeurs, Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

En vente la 6^e série.

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre *DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée* et est publié par le Docteur PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Béné-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fano, Fort, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le *DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE* est illustré de 1,000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 4^e Série.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI
Le numéro: 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an: Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 15 novembre 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonville.
Le Pic du Midi: I. Le col d'Aspin Gripp et Campan (3 gravures), par Paul Perret.
Morturi ou l'Agonie d'une Race (suite), par J. Kraszewski.
Maquette, nouvelle mauricienne (suite et fin), par Ch. Baissac.
A propos de musique.
La Maîtresse de maison.
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 novembre 1884.

Versements de 72 déposants (15 nouveaux), 21,804 fr. »
Remboursements, 18,285 fr. 77 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.



A. LUXEMBOURG.
Je ne sais comment vous remercier pour avoir sauvé de puis le dire) des maux dont je souffrais depuis environ trois ans. Devant moi beaucoup, il me prenait souvent des picotements dans les reins, le ventre et les côtes j'avais de fréquents maux d'estomac, mes selles me faisaient complètement défaut, de la manque d'appétit et affaiblissement général. Il y a trois jours après avoir pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, mes forces sont revenues, et je suis, grâce à vous, recommencer mes tournées sans éprouver aucune douleur. Aussi, c'est avec plaisir et reconnaissance que je recommande vos Pilules Suisses, naissance que je recommande mes tournées sans éprouver aucune douleur. Aussi, c'est avec plaisir et reconnaissance que je recommande vos Pilules Suisses. «*QUEVY* Brigadier, les Tailles (Luxembourg).» Législation de la signature par M. le Maire des Tailles. A. Hertzog, Ph^o, 28, rue de Gramont, Paris.

UN BON CONSEIL.

Pour avoir toujours la tête très-propre et sans pellicules, nous ne saurions trop recommander l'emploi de la *Lotion régénératrice du docteur Saïdi*, dont le parfum exquis, l'emploi facile, sans danger, et l'action rapide pour arrêter la chute des cheveux, ont assuré le plus grand succès. Le prix des flacons 1 fr. 75 et 3 fr. met cette excellente préparation à la portée de tous. Dépôt à Saumur, parfumerie PICHARD, 47, rue Nationale.

DEMANDEZ PARTOUT

LE VIN APÉRITIF

L'ARMORIQUE

de Hugues Manson, de Nantes.

L'INSERTION parue dans l'*Echo Saumurois* les 31 octobre, 1^{er} et 4 novembre, concernant un magasin de vins en gros à céder, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. BEURIS.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^o, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARIELLE

Cette bienveillance et cet accueil cordial me tranquillisèrent. Marielle ne pouvait qu'être bien aux Molinottes. Je la recommandai cependant encore et encore à Noël, à ses maîtres, aux uns, aux autres, à tous; puis, rassuré par les promesses et la bonté naturelle des Pasquiou, je pris congé. Marielle voulut me faire un bout de reconduite. A la barrière qui clôt le courtil de la ferme où aboult le sentier par lequel nous étions venus aux Molinottes, elle me tendit la main, je la serrai et la regardai, comme un avare le trésor qu'il va perdre.

— Merci, Olivier, murmura-t-elle.

— Je ne mérite pas tes remerciements, Marielle, lui dis-je, en serrant sa petite main dans les miennes pour la réchauffer, elle était froide et tremblante... Ah! si ton amour avait répondu à mon amour, je ne te confierais pas à des étrangers, à des amis. C'est sous mon toit que tu reposerais cette nuit.

— Merci, répéta-t-elle, merci. Je te dois tout, Olivier. Comment le reconnaître? Je n'ai rien, je ne puis rien, pas même t'ouvrir mon cœur, car ce

cœur ne peut t'appartenir, il désunirait des affections plus sacrées. Hélas! pour qui suis-je un obstacle à ton bonheur!... Sans moi, ta mère ne t'aurait point menacé de sa malédiction... ton frère, ta sœur de leur aménosité... tu vivrais en paix avec les tiens.

— Et toi en repos... Mon misérable amour est cause de tous nos maux. Je le condamne, je vais l'éteindre, je veux que ma mère se réconcilie avec toi, qu'à cette heure elle voudrait près d'elle, et je vais... Prie Dieu qu'il me bénisse, Marielle... Sèche tes pleurs, retourne aux Molinottes.

— Olivier, nous reverrons-nous?

— N'aie pas peur, nul ne ternira ta réputation; je fermerai demain la bouche aux calomnieux.

— De quelle manière?

— C'est mon secret, prie Dieu qu'il le bénisse.

— Il le bénira, Olivier, à demain.

— A demain, répéta-t-elle, le cœur oppressé.

Sur cet « à demain » nous nous séparâmes.

XIII

Les jours du mois de septembre sont courts. Le crépuscule commence à poindre jusqu'à cinq heures et demie; il en était neuf quand je rentrai à Langsdec; depuis huit heures les habitants étaient couchés.

Le chien de garde qui rôdait dans la cour, au bruit de mes pas, se rapprochant de la propriété

qu'il avait mission de défendre contre les tentations des voleurs, aboya et faillit me sauter à la gorge. Un — A bas Pataud! énergique le surprit. Reconnaissant au son de la voix un de ses maîtres, il me flaira, grogna soudainement, remua la queue, puis, honteux de sa méprise, s'enfuit se cacher dans sa niche. Ses aboiements n'avaient heureusement réveillé personne. La porte de la pièce où dormait ma mère n'était fermée qu'au loquet; j'appuyai le doigt, je me faufilai par l'entrebaillement, et, traversant cette pièce en amortissant de mon mieux les craquements de mes souliers que j'avais solemnellement oublié de déchausser, je pénétrai dans la chambre contiguë. Elle était noire comme un four. Je cherchai sur la table la chandelle et les allumettes qui devaient s'y trouver et j'allumai la chandelle. La chandelle allumée, j'avisai le coffre de mon lit, j'y pris du linge, des habits, ma bourse qui contenait mes économies de garçon et le petit revenu de mon héritage: je rassemblai le linge et les habits, j'en fis un paquet que je jetai sur mon épaule, je mis la bourse dans ma poche et, mes souliers à la main, je montai à l'étage supérieur qu'habitait Marielle. Ses meubles n'avaient pas été dérangés, Simone n'ayant pu ce soir-là les fouiller. Je trempai les barbes d'une plume dans une lampe veilleuse posée sur la commode de bois blanc, et allant à l'armoire j'ouïs d'huile les serrures, afin que la clé, en tournant dans la serrure

et les battants sur leurs gonds ne grinçassent pas. L'armoire ouverte muette, je m'emparai d'une de ces boîtes de forme longue et ronde, en fer battu, qui servent aux Bretonnes à serrer leurs grandes coiffes de dentelle empesée, et dans laquelle Marielle renfermait sa petite robe, ses souliers bleus, sa ceinture, son collier, ses boucles d'oreilles et son portrait d'enfant. En possession de ces objets, je descendis, je retraversai la pièce de ma mère et j'entraî à l'office. Sur une planche étaient rangés des cahiers de papier, des plumes et de l'encre. Je choisiss une feuille, et m'asseyant devant une table, j'écrivis ces quelques lignes:

(A suivre.) AUGUSTA COUPEY.

A la Bourse:

— Les affaires vont bien mal...

— Hélas!

— Qu'est-ce que vous espérez gagner à la fin du mois?

— La Belgique.

Un mot d'enfant.

Il aperçoit sur l'eau paisible d'un étang un poisson mort qui surnage le ventre en l'air.

— De quoi est-il mort, dis, petite mère?

— Je ne sais pas, mon cheri.

— Peut-être bien qu'il s'est noyé?

Etude de M^e BRAC, notaire
à Saumur.

A CEDER

DE SUITE

BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

à Saumur

50 mètres de serres — Eau de la Loire
Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUY-LAROZE, et à M^e BRAC, notaire. (650)

Etude de M^e GIRAULT, notaire
à Bourgueil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e GIRAULT, notaire
à Bourgueil,

Le dimanche 30 novembre
1884, à 1 heure du soir

MAISON BOURGEOISE

A la Villatte, faubourg de Bourgueil,

Comprenant : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, greniers, cellier, vastes communs, cour et jardin clos de murs. Convient à toute espèce de commerce, comme à un rentier.

Pour traiter, avant l'adjudication, s'adresser : à M. PAUL GIRARDEAU, courtier en vins à Bourgueil, à M^e FLEURBAU et audit M^e GIRAULT, tous les deux notaires à Bourgueil.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge;

Cour, cave en roc, jardin clos de murs. S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCHEUX.

A VENDRE

Voiture de voyageur de commerce

En très-bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, le **Jedi 27 novembre 1884**, à une heure,

En un ou plusieurs lots,

La ferme de la Bibardière

Exploitée, à titre de ferme, par M. Louis Frémont,

Située près la Ronde, commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé.

Elle comprend :

Commune d'Allonnes.

CONTENANCE H. A. C.	MISE A PRIX
1. Les bâtiments de la Ferme, avec le puits et la pièce d'eau, le tout d'une superficie de.....	» 69 » 6.000 fr.
2. La prairie des Présaux, pré, contenant.....	» 42 » 1.680
3. Une pièce de terre labourable, au canton des Jardiniers.....	1 25 30 3.880
4. Un pré, situé au canton des Souchets.....	» 27 » 1.000
5. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 72 50 3.160
6. Un pré, situé au canton des Moullets.....	» 16 » 700
7. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 20 » 850
8. Une pièce de terre labourable, au canton de la Cassoire.....	1 45 20 6.100
9. Une pièce de terre labourable, au même lieu.....	» 81 » 3.400
10. Une pièce de terre en pré, au même lieu.....	1 32 30 5.600
11. Une pièce de terre en vigne, au canton des Jardiniers.....	3 34 50 10.000
12. Une pièce de terre à taillis, au canton des Malgagnés.....	3 25 » 8.200
13. Une pièce de terre en puits, au même lieu.....	» 10 50 320
14. Une parcelle de bois taillis, au canton des Bois-de-la-Casse.....	» 26 » 400

Commune de Neuillé.

15. Une pièce de terre labourable, au canton des Champs-du-Bellay.....	1 78 53 3.250
16. Une autre pièce de terre labourable, au même lieu.....	» 78 12 1.850
Total de la contenance.....	16 83 15
Total des mises à prix.....	56.370 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire, dépositaire des plans, titres de propriété et cahier des charges.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

UN PETIT JARDIN ET UNE REMISE

Situés rue de la Maremaillette.

S'adresser à M. CORNILLEAU, quai Saint-Nicolas. (847)

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, au château de Moc-Baril. (459)

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année. S'adresser au bureau du journal.

Matelas neufs, Coutil fil,

DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPEYRE. (900)

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements. Demande un représentant dans chaque commune du département.

LA
Régliste Sanguinée
GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'estomac et facilité la Digestion.

0/75 dans toutes Pharmacies.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

Café BARLERIN

hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône). Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (450)



GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement se dirige
uniquement sur le travail; il agit
sur la portée des petites veines,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEROUX,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(1, rue St-Jean, à MELUN-S.-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 NOVEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précède	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précède	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précède	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précède	Dernier cours.
3 %	78 50	78 40	Est	765	765	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	524 25	525
3 % amortissable	80	79 95	Paris-Lyon-Méditerranée	4207 50	4208 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	513	Est	367 25	367 25
3 % (nouveau)	95	95	Midi	1137 50	1138 75	— 1865, 4 %	517 50	517 50	Midi	375 50	376
4 1/2 %	103 95	103 85	Nord	1640	1635	— 1869, 3 %	405	403	Nord	383	384
4 1/2 % (nouveau)	107 85	107 85	Orléans	1315	1315	— 1871, 3 %	394 50	395	Orléans	374 50	374
Obligations du Trésor	510	509	Ouest	825	830	— 1875, 4 %	509	509	Ouest	374 50	374
Banque de France	5200	5200	Compagnie parisienne du Gaz	1508 75	1510	— 1876, 4 %	508	510	Paris-Lyon-Méditerranée	375	377
Société Générale	452 50	452 50	Canal de Suez	1900	1897 50	Bons de liquid. Ville de Paris	516 50	515 50	Paris-Bourbonnais	375	375
Comptoir d'escompte	955	952 50	C. gén. Transatlantique	505	497 50	Obligations communales 1879	448	446	Canal de Suez	569 75	569 75
Crédit Lyonnais	525	523 75				Obligat. foncières 1879 3 %	440 25	442			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1297 50	1292 50				Obligat. foncières 1883 3 %	356	355			
Crédit mobilier	250	245									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR							
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6	55	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.				
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	9	13	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	1	25	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 0	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10
1 — 25 — soir.	3	32	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10
3 — 32 — express.	7	15	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39
7 — 15 — omnibus.	10	36														
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR							
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8	31	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.					
8 — 31 — omnibus.	9	37	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45		
12 — 48 — express.	4	44	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57		
4 — 44 — soir, omnibus-mixte.	7	4	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 07		
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	10	24	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	4 51	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30		
10 — 24 — express-poste.			Thouars (arrivée)	7 29	8 23	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur;

Certifié par l'imprimeur soussigné.